



DEPARTEMENT DE LA VIENNE
ARRONDISSEMENT DE CHATELLERAULT

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL DU 19 NOVEMBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-neuf novembre à dix-huit heures trente, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des mariages, Mairie de Thuré.

Date de la convocation : 12 novembre 2024

Etaient présents : Dominique CHAINE, André GUIGNARD, Carole DEHEUNYNCK, Laurent ROBIN, Paulette POUPIN, Bertrand FRAPPE, Martine ANTUNES, Alain BARBOTTIN, Jean-François DABILLY, Maryline CUNHA RIBEIRO, Frédéric FAGES, Patrick LEDOUX, Nicolas MOINE, Claudie RAYMOND, Isabelle SATTA, Céline VRILLAC.

Etaient représentés : Céline COUÏC (pouvoir à Céline VRILLAC), Edmond GENDARME (pouvoir à André GUIGNARD), Arnaud DE BELINAY (pouvoir à Bertrand FRAPPE), Marie-Claude DEPONT (Pouvoir à Martine ANTUNES), Carl HOLGADO-ROTAMERO (Pouvoir à Dominique CHAINE).

Etaient absents et non représentés : Marie-Paule TIFFAULT.

Secrétaire de séance : Patrick LEDOUX.

2024-54 SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 AU CONTRAT D'ACCES AUX SERVICES DU SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE – SOREGIES.

Par le contrat d'accès aux services du système d'information géographique (le « contrat initial »), SOREGIES propose à la collectivité un outil web de cartographie informatisée et fait évoluer régulièrement ses fonctionnalités. Ledit contrat prenait effet au 1^{er} janvier 2021 pour une durée d'un an, renouvelable 3 fois par période d'un an par tacite reconduction, soit jusqu'au 31 décembre 2024.

Afin de répondre au plus juste aux attentes et besoins des collectivités, Sorégies travaille actuellement sur une nouvelle offre qui sera commercialisée à compter du 1^{er} janvier 2026.

Pour couvrir l'année 2025, Sorégies propose à la collectivité, un avenant au contrat d'accès aux services du système d'information géographique pour une période d'un an.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

PAR ARRÊTÉ Le Maire à signer l'avenant n°1 au contrat d'accès du SIG.

086-218602720-20241119-2024_54-DE
Reçu le 20/11/2024
Publié le 20/11/2024

Votants	21
Pour	21
Contre	0
Abstention	0

Pour extrait conforme au registre des
délibérations du conseil municipal de Thuré
Fait à Thuré le

20 NOV. 2024

Le Maire
Dominique CHAINE



AR Prefecture

086-218602720-20241119-2024_54-DE

Reçu le 20/11/2024

Publié le 20/11/2024